



Association déclarée le 09/05/2001,  
reconnue d'intérêt général en 2007

décembre 2011

## AVEVY FLASH n°12

En partenariat avec la Région



Siège social et adresse postale: 15 rue Cambrelang 91330 YERRES  
Tel : 01 69 48 10 01 Site : [www.avevy.com](http://www.avevy.com) Mail : [asso.avevy@free.fr](mailto:asso.avevy@free.fr)

Dans le numéro précédent, nous vous parlions de la commission stratégique sur l'avenir d'Orly, commission mise en place par la ministre Nathalie Kosciusko-Morizet et présidée par le préfet André VIAU.

Comme déjà indiqué, la "plénière" ne comprend que deux associatifs sur une quarantaine de personnes, mais ce sont le président et un des vice-présidents de notre collectif Alerte Nuisances Aériennes. Le préfet VIAU a voulu par ailleurs élargir les groupes de travail (au nombre de 4 se réunissant chacun deux fois) au secteur associatif. Après concertation entre nous tous pour tenir un discours cohérent (une fois n'est pas coutume), nous y sommes très assidus, très présents avec toujours au moins 5 ou 6 représentants associatifs.

Une première série de réunions des 4 groupes de travail vient de se terminer avec le bilan suivant :

1. AVEVY a préparé et a pu présenter deux dossiers (qui sont consignés dans les minutes de la commission) l'un directement (celui du couvre-feu), le second par le biais du président de notre collectif (l'étude portant sur l'évolution du trafic aérien en reprenant les données de tous les grands organismes internationaux ; ces deux dossiers sont disponibles sur le site [www.avevy.com](http://www.avevy.com)).
2. Le problème le plus important, le plus discuté, mais aussi le plus déterminant pour l'avenir est de quantifier l'évolution du trafic aérien. Deux thèses s'opposent frontalement :
  - Celle que nous avons présentée et qui conclut à un doublement du trafic sous 20 ans en Europe et ailleurs pour laquelle toutes les sources très officielles sont convergentes avec un coefficient multiplicateur qui oscille entre 1,8 et 2,6 (l'hypothèse la plus basse conjuguant une hausse majeure du prix du pétrole et une récession longue). Ceci se traduit pour le grand Paris par une hausse de l'ordre de 4,5% l'an (déjà près de 7% en 2011 !) donc 600.000 mouvements de plus dans 20 ans, à ajouter aux 800.000 actuels.
  - Celle soutenue par la DGAC (sur ses propres prévisions, d'ailleurs en contradiction avec Eurocontrol) qui table sur un accroissement de 1,2% l'an basée sur une diminution de l'aviation d'affaires (vidéoconférence), du rôle croissant des aéroports de province (un touriste chinois, russe ou brésilien visitant Paris atterrirait à Lyon ou Marseille puis continuerait vers Paris en TGV ?), la mise en service de lignes TGV (le trafic d'Orly va et vient désormais vers l'Europe et l'Afrique du Nord, et est beaucoup moins domestique depuis plusieurs années), la taille et le taux d'emport des avions (qui ont bien évolué un peu), bref des arguments déjà utilisés depuis 15 ans et dont l'effet (contraire) se traduit cette année par une augmentation sans précédent de près de 9% à Orly !!

Reste l'argument en apparence plus probant (repris par la DGAC mais aussi des élus qui ne résident pas sous les avions) : la situation économique de notre pays. Tous les indicateurs montrent que depuis 3 ans le trafic aérien augmente et en particulier en Ile de France. En effet, les provenances des vols en spectaculaire augmentation concernent des pays qui restent, eux, en pleine croissance et visitent de plus en plus Paris, la 3<sup>ème</sup> ville-monde (le

fameux BRIC : Brésil, Russie, Inde, Chine : +33,6% en 2011 par rapport à 2010), la 1<sup>ère</sup> mondiale pour la fréquentation touristique, résidents BRIC qui viennent par ailleurs y dépenser des fortunes.

La conclusion est simple et seules quatre options s'offrent à nous :

1. La capacité aéroportuaire du Grand Paris n'est pas augmentée et la venue de touristes étrangers supplémentaires à Paris est refusée : absurdité économique.
2. La capacité aéroportuaire du Grand Paris est augmentée et les 600.000 mouvements supplémentaires sont progressivement distribués à Roissy puis à Orly en déplaçant puis en renonçant au couvre-feu : absurdité environnementale, déni de santé publique et refus catégorique des riverains.
3. La capacité aéroportuaire est augmentée par la construction de l'"aéroport de l'avenir" avec tous les scénarios possibles pour le devenir d'Orly : gain économique, gain pour l'emploi, gain environnemental pour les plateformes existantes avec mise en place de restrictions d'exploitation (plafonnement et couvre-feu à CDG), voire de délocalisation totale ou partielle d'Orly, hypothèse déjà étudiée dans le détail par AVEVY.
4. Un scénario auquel personne n'a encore pensé ...

**Votre opinion nous est nécessaire.**

**Vous pouvez vous exprimer par mail à [asso.avevy@free.fr](mailto:asso.avevy@free.fr) pour les solutions 1, 2, 3 ou 4 en motivant votre choix si vous le désirez.**

**L'anonymat sera évidemment strictement respecté sauf si vous souhaitez être cité.**

**[Bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An à tous.](#)**

***Avevyvement vôtre,***

***Gérard BOUTHIER, président d'AVEVY, vice-président du collectif Alerte Nuisances Aériennes***

*Notre présence dans beaucoup d'instances, l'élaboration des dossiers adressés aux autorités de tutelle, la diffusion d'information, a un coût, même si nous sommes tous bénévoles.*

*Les 9 membres du bureau travaillent beaucoup pour assurer le bon fonctionnement de l'association et sa reconnaissance croissante par l'ensemble des collectivités locales, départementales et régionales.*

*Notre financement interne doit rester important au regard des subventions obtenues et ce, pour garder notre indépendance.*

*Rejoignez-nous toujours plus nombreux*

---

Pour adhérer à l'association, **rien de plus simple** : découper le bulletin d'adhésion. Joindre à celui-ci, un chèque établi à l'ordre de AVEVY. Envoyer le tout à l'adresse ci-dessous :

AVEVY - Trésorier

15 rue Cambrelang

91330 Yerres

Nous avons provisoirement modifié le régime de cotisation annuelle afin de faciliter la première adhésion "découverte" : celle-ci est fixée à 5 €, mais reste à 20 € pour les membres actifs désirant réellement nous apporter un soutien important. Les membres bienfaiteurs sont invités à verser 30 € ou plus. Nous vous enverrons un accusé de réception et le justificatif de déduction fiscale.

## L'association vous remercie de votre soutien

Année : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Adresse mail (**très important**) :

Téléphones (facultatif) : ..... .....

Montant : ..... euros

Date ..... Signature .....

**AVEVY est reconnue d'intérêt général depuis 2007 : cela vous permet de déduire une part importante (les 2/3) de votre cotisation de votre déclaration fiscale !**

<p><b>Dans un souci de préservation de l'environnement et de ses finances, AVEVY souhaite substituer autant que possible les adresses postales par des adresses e-mail : merci de nous faire parvenir la vôtre si vous pensez qu'AVEVY ne l'a pas ou ne l'utilise pas</b></p>
---

**AVEVY : Association déclarée le 09/05/2001 et reconnue d'intérêt général en 2007**

Siège social et adresse postale: 15 rue Cambrelang 91330 YERRES

Tel : 01 69 48 10 01 Site : [www.avevy.com](http://www.avevy.com) Mail : [asso.avevy@free.fr](mailto:asso.avevy@free.fr)